



Nous sommes tous pécheurs. Nous avons donc besoin de nous convertir et d'être pardonnés :

Tout le monde s'accorde pour dire que « personne n'est parfait »...

Mais celui qui cherche à vivre de l'évangile doit aussi entendre cet **appel très explicite du Christ : « convertissez-vous »** (Mc 1,15), et cette exhortation à devenir « parfaits comme votre Père céleste est parfait » (Mt 5,48) !

Certes, Jésus est venu pour les pécheurs, mais tout l'évangile nous montre qu'à son contact, ceux-ci changent de vie, et même radicalement comme Matthieu, Zachée ou la femme adultère (Mc 2,14, Lc 19,8 et Jn 8,11). Jamais il ne « tolère » le péché car tout péché est implicitement ou explicitement un refus de la Parole de Dieu, de sa Loi et donc de sa vie. Il est donc toujours une œuvre de mort. Or, « Dieu ne veut pas la mort du pécheur mais qu'il se convertisse et qu'il vive » (Ez 18,23).

Et puisque Dieu seul a pouvoir sur la vie et sur la mort, le péché ne peut pas être réparé par l'homme ni s'effacer simplement avec le temps qui passe. Dieu seul peut le pardonner.

Et comme il nous a voulu libres, il ne peut pas le faire sans notre adhésion.



Le pardon de Dieu nous est déjà acquis :

Lorsque Jésus a été tué sur la croix, c'est bien Dieu que les hommes ont concrètement mis à mort, et par là même totalement rejeté. Tous les refus de Dieu de notre histoire humaine - c'est-à-dire les péchés - sont ainsi condensés et par là-même manifestés en cet unique et dramatique événement : « Le Christ a porté nos péchés, dans son corps, sur le bois » (1P 2,24), « Dieu l'a pour nous identifié au péché » (2Co 5,21). Et il « a [ainsi] payé le prix de notre rachat » (1Co 6,20 ; 7,23) une fois pour toutes !

Et si nous pouvons désormais accepter de faire toute la vérité sur nos propres péchés, c'est bien parce que nous sommes déjà sauvés. Sans cela, l'exercice nous serait insoutenable.



La conscience de son péché :

Le tentateur est un dissimulateur. Et l'homme se laisse facilement tromper par lui. La société elle-même peut très bien être aveuglée et nous entraîner à sa suite : « ne prenez [donc] pas pour modèle le monde présent mais transformez-vous en renouvelant votre façon de penser pour savoir reconnaître quelle est la volonté de Dieu : ce qui est bon, ce qui est capable de

lui plaire, ce qui est parfait » (Rm 12,2), nous dit saint Paul.

Le Christ, lui, est « la lumière du monde » (Jn 8,12). Et l'Eglise a la mission à la fois salutaire et dérangeante de la transmettre pour éclairer nos consciences et nous permettre de reconnaître concrètement notre péché. On ne peut pas guérir un mal sans commencer par le diagnostiquer : « Ce ne sont pas les gens en bonne santé qui ont besoin du médecin, mais les malades. Je ne suis pas venu appeler des justes mais des pécheurs, pour qu'ils se convertissent », nous dit Jésus (Lc 5,31-32). Ne pas voir son péché, c'est toujours le signe d'un manque de la lumière divine en nous et par conséquent d'une conscience peu éclairée.

L'Eglise nous invite à prendre au sérieux les 10 commandements donnés par Dieu à Moïse (Ex 20,1-17) et identifie 7 types de péchés (appelés « capitaux ») : l'orgueil, l'avarice, l'envie, la colère, l'impureté, la gourmandise, la paresse (ou l'acédie).

Certains péchés sont plus graves que d'autres au point d'être appelés « mortels » parce qu'ils coupent de la vie de la grâce : « il y a péché mortel quand l'homme choisit consciemment et volontairement, pour quelque raison que ce soit, quelque chose de gravement désordonné » (JPII, *Réconciliation et Pénitence*, n°17, p.50).



L'Eglise est le moyen que Dieu a voulu pour nous donner son pardon :

Bien que Dieu seul puisse pardonner les péchés (cf. Mc 2,5-7), il a voulu se servir de médiations humaines pour transmettre son pardon : « le Christ [ressuscité] souffla sur ses disciples et leur dit: "Recevez l'Esprit Saint. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus » (Jn 20,22-23).

Comme le dira ensuite saint Paul, « Dieu nous [...] a [ainsi] confié le ministère de la réconciliation », (2Co 5,18-19). A travers ses ministres, l'Eglise est donc investie par le Christ de son propre pouvoir divin de salut !



Le don du sacrement de pénitence :

Si le baptême est le premier acte de cette réconciliation (cf. Ac 2,38), le drame de notre condition de pécheur a conduit l'Eglise à instaurer un acte de réconciliation sacramentel réitérable après le baptême.

La possibilité de la confession est ainsi née de la réalité de notre pauvreté humaine et du pouvoir de pardon que le Christ a donné aux ministres de l'Eglise. Malgré le pardon inconditionnel et total offert par

Dieu, la véritable conversion de l'homme n'est jamais achevée.

L'homme rechute sans cesse ? Qu'à cela ne tienne, Dieu pardonne sans cesse !



Nécessité de se confesser :

Si l'Eglise a réellement reçu son autorité du Christ pour lier ou délier (Mt 18,18), pour pardonner en son nom (Jn 20,23), alors sa discipline pénitentielle devient incontournable. Et l'idée selon laquelle on pourrait toujours s'arranger « en direct » avec le Seigneur est contraire à la foi catholique : l'Eglise a fait de « *la confession individuelle et intégrale avec l'absolution, l'unique mode ordinaire par lequel un fidèle conscient d'un péché grave est réconcilié avec Dieu* » (Droit canonique – Can. 960). Elle demande aussi à tout fidèle catholique de se confesser au moins une fois par an (CEC 1457 et Can. 989) et recommande vivement la confession régulière qui nous aide « *à former notre conscience, à lutter contre nos penchants mauvais, à nous laisser guérir par le Christ, à progresser dans la vie de l'Esprit* » (CEC 1458).



C'est difficile de se confesser :

Il y a évidemment un aspect désagréable et rebutant dans la confession.

Mais si par l'aveu de ses fautes à un prêtre, chacun est conduit à s'abaisser et même à s'humilier, c'est aussi un bon critère de vérité de sa conversion.

Le mystère de la communion des saints nous révèle aussi que chacune de nos vies est invisiblement reliée à l'ensemble de l'humanité, et plus particulièrement à l'Eglise. Un péché n'est donc jamais purement personnel. En même temps qu'il blesse le pécheur, il blesse aussi la communion de l'Eglise. Il est donc cohérent que la réconciliation se fasse par l'intermédiaire d'un ministre de cette Eglise avec laquelle il faut également se réconcilier.

Mais plus que tout, elle donne la garantie du pardon. Puisque Dieu a donné un tel pouvoir à ses ministres, les paroles qu'ils prononcent en son nom sont sûres, efficaces. Le pénitent peut avoir la certitude d'avoir été délivré de ses fautes à l'issue du sacrement !



Nous commettons souvent les mêmes péchés :

Nous savons bien que nos péchés récurrents sont liés à notre histoire, à notre nature. Bref, nous risquons forts de retomber après la confession dans les mêmes travers, surtout que le péché a du goût et un fort pouvoir attractif : il rend dépendant, esclave. Pour autant, le Christ

est plus fort que le péché, plus fort que le tentateur. Ici, la bonne nouvelle est qu'il nous donne sa force pour lutter contre le péché : « *tout est possible à celui qui croit* » (Mc 9,23). Mais inversement, nous prévient-il, « *sans moi, vous ne pouvez rien faire* » (Jn 15,5) !

Il s'agit donc de croire que la grâce de Dieu agit non seulement pour nous relever, mais aussi qu'elle nous fortifie et nous permet de ne pas retomber.



Des situations apparemment sans issue :

Il y a des situations de vie qu'il n'est pas possible de changer pour l'instant. Mais il ne faut jamais oublier que la grâce de Dieu n'est pas seulement reçue dans les sacrements, ce qui peut permettre une véritable progression à tous ceux qui persévèrent dans la foi, et continuent à participer à la vie de l'Eglise. Cette humble fidélité peut « *préparer le chemin pour une pleine réconciliation à l'heure que seule la Providence connaît.* » (JPII, *Réconciliation et pénitence*, n°34).

En la matière, il n'y a pas de règle générale et il est utile que chacun puisse présenter son cas particulier à l'Eglise en en discutant avec un prêtre pour que puisse être discerné un chemin de sainteté qui lui soit propre.

Question-réponses :

Pourquoi avons-nous besoin de nous confesser ?



« *Quand tu vas te confesser, sache que c'est moi-même qui t'attends dans le confessionnal, je me dissimule seulement derrière le prêtre, mais c'est moi seul qui agis dans l'âme. [...] Dis aux âmes, qu'à cette source de miséricorde, les âmes ne puisent qu'avec le vase de la confiance.*»

(Le Christ à sainte Faustine, PJ 1602).